

CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand 75505 Paris Cedex 15

Tél: 01 40 45 53 23 - Fax: 01 40 45 51 57 E-mail: secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué de presse du 25 février 2010

Résultats financiers France Télécom - Orange France Télécom marche sur la tête : les dividendes prévus sont supérieurs aux bénéfices !

Les annonces faites lors de la présentation des résultats 2009 sont loin d'être rassurantes :

- chiffre d'affaire en baisse à l'international,
- poursuite de la folle politique de versement des dividendes,
- maintien dans la Direction actuelle des principaux responsables de la crise sociale.

Seule nouvelle réconfortante, le relatif maintien de l'activité en France. La CFE-CGC/UNSA, au nom des salariés du groupe, remercie les clients de leur confiance.

Requiem pour Didier Lombard.

Cinq ans après son arrivée à la tête de France Télécom, le bilan est calamiteux. France Télécom est passée de la 3^{ème} à la 7^{ème} place dans le classement mondial des opérateurs de télécommunications. La part de marché sur les nouveaux clients est au plus bas. L'action a baissé de plus de 30%. L'entreprise vit une crise sociale sans précédent.

Au-delà de France Télécom, c'est toute la filière qui est en berne. Alcatel, Sagem, Thomson... (dont France Télécom est pourtant l'un des principaux clients), sont au plus mal. Quel désaveu pour quelqu'un qui a fait sa carrière au Ministère de l'Industrie.

La CFE-CGC/UNSA réclame une nouvelle fois le départ de Didier Lombard. Les personnels ne veulent plus être représentés par celui qui porte la responsabilité de la crise.

Une nouvelle direction qui ne suscite pas l'enthousiasme.

Très attendue, la nouvelle équipe de Direction présentée par Stéphane Richard ne suscite pas l'enthousiasme.

Le maintien de Didier Lombard à la Présidence de France Télécom et des principaux responsables de la crise sociale ne facilitera pas la reconstruction avec les personnels de l'entreprise

Au-delà des propos engageants de Stéphane Richard, il reviendra à la nouvelle équipe dirigeante de mettre en œuvre le « droit d'inventaire » qu'il réclame.

Une stratégie internationale en échec. La France vache à lait du groupe.

Année après année, la Direction justifie les mauvais résultats à l'international par l'effondrement de tel ou tel pays. Cette fois-ci c'est la Pologne et l'Espagne où le CA contributif baisse. Les taux de change n'expliquent pas tout.

Force est de constater que pour un groupe qui réalise 50% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au Conseil d'administration, laisse perplexe. Est-il raisonnable que les

dirigeants opérationnels français soient aussi en charge de pays aussi important que l'Espagne ou la Pologne ?

La France continue d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices

Une politique de dividende destructrice pour l'entreprise...

France Télécom a annoncé le maintien de la politique de dividende élevé à 1,40 euros par action pour 2009, soit le versement de 3,65 milliards d'euros aux actionnaires.

Problème : le résultat net consolidé n'est que de 3,47 milliards d'euros.

France Télécom va donc verser des dividendes supérieurs aux bénéfices. Avec à la clef, soit une hausse de l'endettement, soit une baisse de l'investissement. Assurément France Télécom ne va pas disposer des moyens suffisants pour faire d'Orange la marque mondiale qui porterait les couleurs de la France. France Télécom sera-t-il relégué parmi les opérateurs locaux de second rang ? Ou, dans le cadre de la consolidation européenne qui se poursuit, deviendra-t-il une cible pour un opérateur plus puissant ?

...qu'il convient de rectifier au plus tôt.

La CFE-CGC/UNSA demande au Conseil d'administration et aux actionnaires la baisse immédiate du niveau des dividendes (à 0,5 euros au lieu de 1,40), qui saignent actuellement l'entreprise, au détriment de l'investissement et du désendettement. Cette baisse permettra une réduction des frais financiers de 150 millions d'euros par an. 150 millions c'est le coût annuel de 3 000 emplois sauvés, tout en maintenant le même niveau de bénéfice.

La CFE-CGC/UNSA rappelle qu'elle a également demandé à l'État de prendre toutes ses responsabilités dans l'organisation d'un marché des télécommunications qui profite à l'intérêt national, et notamment de légiférer sans attendre pour interdire les délocalisations à tous les opérateurs exploitant des ressources appartenant au patrimoine national, telles que les fréquences radios mises en concession au travers des licences 3G. Si une telle mesure s'applique à l'ensemble des opérateurs, il n'y aura pas distorsion de concurrence. Cela permettra en revanche de retrouver 15 à 20 000 emplois en France, où les statistiques du chômage repartent à la hausse.

La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur les stratégies financières de court terme, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires. Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle le mette en œuvre, et que l'État le lui permette.

Contacts:

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise (06 86 27 32 72) de France Télécom
- sebastien.crozier@cfecgc-unsa-ft-orange.org
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) pierre.morville@cfecgc-unsa-ft-orange.org